Communiqué de la Salle de Presse du Saint-Siège du 28 juin 2007 : pourquoi le Motu Proprio ?

Publié le 28 juin 2007
1 minutes

Hier après-midi s'est déroulée au Vatican une réunion présidée par le cardinal secrétaire d'État, au cours de laquelle ont été expliqués aux représentants des diverses conférences épiscopales le contenu et l'esprit du motu proprio du Saint-Père sur l'usage du missel promulgué par Jean XXIII en 1962.
Salle de Presse du Saint-Siège, le 28 juin 2007